

COMMUNIQUE

Le gouvernement désavoué sur la RGPP !

Lors du Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 7 juillet 2011, le ministère de l'Education nationale a été désavoué et n'a recueilli aucune voix pour son projet de décret « *relatif à l'organisation académique* ».

Par ce refus, avec FORCE OUVRIERE, l'ensemble des membres du CSE refusent le détricotage et la désertification de l'organisation territoriale et républicaine de l'Etat.

Lors de la réunion, le représentant FORCE OUVRIERE a rappelé que ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat de la RGPP : c'est l'échelon départemental de l'Etat qui disparaît (avec notamment la suppression des 2/3 des effectifs de l'Etat dans chaque département entre 2007 et 2013).

Comme le préfet de département est devenu un « sous-préfet de région », l'inspecteur d'académie deviendrait un « sous recteur » sans pouvoir et sans moyen. Cela ne manque pas de nous interroger sur l'avenir des missions historiques de l'échelon départemental dans l'organisation de l'Education Nationale : suppression de fait de la gestion du corps des instituteurs et des professeurs des écoles, corps à gestion départemental, comme par hasard au moment où se profile sous différentes appellations la fin de l'école communale républicaine...

La mutualisation annoncée entraînera des centaines de nouvelles suppressions de postes qui s'ajouteront aux 16 000 du budget 2011 et aux 14 000 déjà annoncées au projet de budget 2012 pour le seul ministère de l'Education Nationale.

Le vote du CSE conforte l'analyse de FORCE OUVRIERE. Il est sans appel : 0 voix pour et 49 contre !

Depuis 2007, FORCE OUVRIERE dénonce, condamne et demande l'arrêt de la RGPP qui détruit les missions, les services et les emplois publics. Le vote unanime de tous les membres du Conseil Supérieur de l'Education a un sens : le gouvernement doit arrêter la RGPP.

Paris, le 7 juillet 2011

Contact : **Pascal PAVAGEAU**, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 - 📠 06 76 77 70 39

✉ pascal.pavageau@force-ouvriere.fr